



**ACADÉMIE  
DE GRENOBLE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Rectorat de Grenoble  
Collège des Inspecteurs d'Académie  
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux**

Réf N° 2023-60  
Affaire suivie par :  
Coralie DERRADJ  
Myrtille GARDET  
Matthieu GREBER  
Sébastien STEINER  
Tél. : 04 76 74 70 62  
Mél :

[coralie.derradj@ac-grenoble.fr](mailto:coralie.derradj@ac-grenoble.fr)  
[myrtille.gardet@ac-grenoble.fr](mailto:myrtille.gardet@ac-grenoble.fr)  
[matthieu.greber@ac-grenoble.fr](mailto:matthieu.greber@ac-grenoble.fr)  
[sebastien.steiner@ac-grenoble.fr](mailto:sebastien.steiner@ac-grenoble.fr)

Rectorat de Grenoble  
7, place Bir-Hakeim CS 81065  
38021 Grenoble Cedex 1

Grenoble, le 3 octobre 2023

Les IA-IPR de Physique-Chimie

à

Mesdames et Messieurs les professeurs  
de Physique-Chimie de l'académie de Grenoble

s/c

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements

## **Objet : Lettre de rentrée 2023 en physique-chimie**

Chères collègues, chers collègues,

Nous profitons de cette lettre pour souhaiter la bienvenue aux professeurs qui arrivent dans l'académie et pour féliciter chaleureusement les lauréats des concours de la session 2023.

Nous tenons également à remercier chacune et chacun d'entre vous pour votre engagement et votre investissement sur le terrain afin de faire vivre notre discipline au quotidien.

L'équipe de l'inspection pédagogique régionale se renouvelle cette année : elle se compose de quatre IA-IPR et d'une chargée de mission, Mme Nathalie COLMONT. Elle accueille cette année avec grand plaisir deux nouveaux collègues stagiaires, Mme Coralie DERRADJ et M. Matthieu GREBER.

Nous communiquerons avec vous tout au long de l'année par l'intermédiaire :

- des listes de diffusion académiques ('*professeurs.spc*' ainsi que '*labosplycee*' et '*labospccollege*') ;
- du site disciplinaire (<https://spc.web.ac-grenoble.fr/>) ;
- de notre compte twitter (@PhysChiGrenoble <https://twitter.com/physchigrenoble>).

Nous vous invitons donc à consulter régulièrement votre boîte électronique professionnelle qui est utilisée par le ministère, les services du rectorat et nous-mêmes et à vous abonner au bulletin officiel (via ce lien : <https://www.education.gouv.fr/le-bulletin-officiel-de-l-education-nationale-de-la-jeunesse-et-des-sports-89558>). Nous vous remercions également d'utiliser uniquement la messagerie académique pour tout échange d'ordre professionnel et nous vous invitons à placer en copie l'ensemble des IA-IPR lorsque vous nous écrivez.

En restant à votre écoute, nous vous souhaitons à toutes et à tous, une excellente année scolaire !

**Coralie DERRADJ  
Nathalie COLMONT  
Myrtille GARDET  
Matthieu GREBER  
Sébastien STEINER**

## **Rendez-vous de carrière dans le cadre du parcours professionnel, carrières et rémunérations (PPCR)**

Dans le cadre des rendez-vous de carrière, nous serons amenés à rencontrer celles et ceux d'entre vous qui répondent aux critères d'éligibilité et qui ont reçu, ou vont recevoir, une notification. Nous poursuivrons les deux missions qui lui sont attachées : l'évaluation et l'accompagnement. Sur ces deux champs, nous travaillerons étroitement avec vos chefs d'établissement selon les dispositions spécifiées dans le [décret du 5 mai 2017](#) modifié par [l'arrêté du 21 juin 2019](#).

L'arrêté paru au journal officiel du 6 juillet 2019 modifie le délai de notification pour un rendez-vous de carrière, qui est désormais de 15 jours (hors vacances scolaires).

Le lien suivant <http://www.education.gouv.fr/cid118572/rendez-vous-carriere-mode-emploi.html>, vous donnera les différentes informations concernant ce volet du PPCR.

Vous y trouverez l'ensemble des textes, le référentiel des métiers du professorat et de l'éducation ainsi que le "**document de référence de l'entretien**" à renseigner (l'échange portera sur les différents items qu'il contient). Pour l'entretien, n'hésitez pas à apporter tous les documents qui permettent d'illustrer votre parcours et votre enseignement (cahiers d'élèves, cahier de notes, évaluations, etc.)

Pour valoriser au mieux votre parcours professionnel, n'hésitez pas à nous transmettre tous les documents que vous jugerez utiles.

### **Résultats DNB :**

#### **Exercice de Physique-Chimie (sur 25 points) de l'épreuve de Sciences :**

Bilan	Q1 (2 pts)	Q2 (/7 pts)	Q3 (/8 pts)	Q4 (/8 pts)	Total (/25 pts)	Nombre de candidats
Drôme-Ardèche	1.4	4.3	3.5	2.5	11.7	8915
Isère	1.4	4.3	3.6	2.7	12.1	14915
Savoie	1.4	4.3	3.7	3.0	12.4	4823
Haute-Savoie	1.4	4.3	3.6	2.7	12.1	9690
Académie					12.1	38343

Les résultats du baccalauréat pour l'académie vous seront communiqués au plus tard courant décembre.

### **Programmes et évolutions**

#### **Au collègue**

#### **En classe de 6ème**

Le nouveau programme de sciences et technologie du cycle 3 défini par l'arrêté du 15 juin 2023 publié au Bulletin officiel n°25 du 22 juin 2023 est mis en application à la rentrée scolaire 2023 :

[https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/ensel-101\\_annexe\\_ok.pdf](https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/ensel-101_annexe_ok.pdf)

Les apprentissages au cycle 3 permettent aux élèves de progresser dans la conceptualisation, de s'initier à la modélisation, et d'enrichir leur culture scientifique et technologique, ce qui contribue à l'éducation à la citoyenneté au regard de la place des sciences et de la technologie dans la société. Il s'agit d'amener les élèves à exercer leur capacité à raisonner, à développer leur esprit critique et à distinguer le registre de la connaissance scientifique qui repose sur des faits éprouvés du registre de la croyance.

## Au lycée

### Enseignement scientifique

Le nouveau programme d'enseignement scientifique de la classe de première défini par l'arrêté du 30 mai 2023 publié au Bulletin officiel n° 25 du 22 juin 2023 est mis en application à la rentrée scolaire 2023 : [https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/ensel806\\_annexe.pdf](https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/ensel806_annexe.pdf)

Le nouveau programme d'enseignement scientifique de la classe terminale défini par l'arrêté du 30 mai 2023 publié au Bulletin officiel n° 25 du 22 juin 2023 est mis en application à la rentrée scolaire 2024 : [https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/ensel807\\_annexe.pdf](https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/ensel807_annexe.pdf)

La rénovation des programmes d'enseignement scientifique de la classe de première et de la classe terminale de la voie générale fait suite à la mise en place d'un enseignement de mathématiques intégré à l'enseignement scientifique en classe de première générale. Les objectifs sont notamment de garantir pour tous les élèves la maîtrise des notions scientifiques de base utiles pour leur parcours de formation, de les éclairer sur la place des sciences dans la société, d'identifier certains enjeux scientifiques liés au réchauffement climatique et de mettre en valeur la place des mathématiques.

Dans la rubrique « suggestions pédagogiques » du programme de première de l'enseignement scientifique, un paragraphe est consacré à la place particulière qu'y jouent les mathématiques. Une ressource à ce sujet est disponible ici : <https://eduscol.education.fr/document/25342/download> Destinée à tous les professeurs en charge de cet enseignement pluridisciplinaire quelle que soit leur discipline d'origine, cette introduction explicite les objectifs et les modalités d'utilisation de sept ressources mathématiques en lien avec les quatre thèmes du programme.

La nouvelle rubrique "Pistes de mise en œuvre" propose au professeur des thématiques qui s'appuient sur des contenus susceptibles d'atteindre les objectifs généraux de l'enseignement scientifique qui sont :

- Comprendre la nature du savoir scientifique et ses méthodes d'élaboration
- Identifier et mettre en œuvre des pratiques scientifiques
- Identifier et comprendre les effets de la science sur les sociétés et sur l'environnement

Cette rubrique suggère également des sujets de projets expérimentaux qui peuvent s'appuyer sur des thèmes du programme.

### Cycle terminal

#### Session 2024 du baccalauréat des voies générales et technologiques :

Le bulletin officiel du jeudi 28 septembre 2023, fixe le calendrier et les modalités de mise en œuvre de la session 2024 du baccalauréat des voies générales et technologiques.

<https://www.education.gouv.fr/le-bulletin-officiel-de-l-education-nationale-de-la-jeunesse-et-des-sports-89558>

#### Calendrier des épreuves :

- Les épreuves de spécialité se dérouleront les 19, 20 et 21 juin 2024
- L'épreuve orale dite grand oral se déroulera du 24 juin au 3 juillet 2024

L'harmonisation et les délibérations seront conduites les 4 et 5 juillet 2024 et les résultats seront publiés le 8 juillet 2024.

#### Modalités des épreuves :

- **Épreuves de spécialité :**

<https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo36/MENE2323020N>

L'épreuve porte sur le programme de l'enseignement de spécialité de la classe de terminale en vigueur. Les notions du programme de la classe de première en vigueur peuvent être mobilisées dans le cadre de l'épreuve.

Les candidats seront donc désormais évalués **sur l'intégralité des programmes d'enseignement lors des épreuves de spécialité et des épreuves de contrôle.**

- **Grand oral :**

<https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo36/MENE2323117N>

Si la durée du Grand oral est maintenue à 20 minutes, **l'épreuve se déroulera désormais en deux temps d'une durée égale**, la troisième partie de l'épreuve, consistant en un échange sur le projet d'orientation du candidat, étant supprimée.

Par ailleurs, le candidat aura désormais la possibilité d'utiliser un tableau durant le second temps de l'épreuve.

- **Évaluation des compétences expérimentales (ECE) :**

L'évaluation des compétences expérimentales de physique-chimie du baccalauréat général, se déroulera **du 4 au 7 juin 2024** ;

L'évaluation des compétences expérimentales de sciences physiques et chimiques de laboratoire (SPCL) de la série STL, sera fixée par les recteurs et vice-recteurs pendant la période nationale définie avec l'académie pilote et en accord avec la Dgesco.

### Des ressources à consulter

Comprendre les réponses que la science est en capacité d'apporter ou non, face aux multiples défis sanitaires, climatiques ou énergétiques auxquels la société est confrontée, est l'enjeu essentiel de la formation et de la sensibilisation à la démarche scientifique de l'école élémentaire au doctorat. Dans ce cadre, un rapport de l'IGESR paru en avril 2023 articule ses analyses autour de trois questions :

- Comment la démarche scientifique est-elle enseignée aux jeunes et, si nécessaire, quelles sont les pistes d'amélioration ?
- Comment mieux préparer les professeurs du domaine scolaire à l'enseignement de la démarche scientifique ?
- Comment mieux organiser les actions de sensibilisation à la démarche scientifique ?

Vous pouvez consulter ce rapport à l'adresse ici : <https://www.education.gouv.fr/la-sensibilisation-et-la-formation-la-demarche-scientifique-378059>

### **Ressources nationales**

De nombreuses ressources scientifiques pour l'enseignement de la physique-chimie sont mises à disposition sur différents sites :

- GRIESP (Recherche et innovation pour l'enseignement des sciences physiques) : les ressources proposées ont pour vocation d'explorer et de promouvoir des pratiques renouvelées dans l'enseignement de la physique-chimie au collège et au lycée <https://eduscol.education.fr/225/recherche-et-innovation-en-physique-chimie>
- Culture Sciences Physique <http://culturesciencesphysique.ens-lyon.fr>
- Culture Sciences Chimie <https://culturesciences.chimie.ens.fr>
- Office for Climate Education <https://www.oce.global/fr/resources>

### **Ressources académiques**

Vous trouverez ci-dessous des ressources récentes produites par des collègues de l'académie :

- en collège autour du dérèglement climatique et de ses conséquences <https://spc.web.ac-grenoble.fr/ressources-pour-le-college/fils-rouges-au-college>
- en lycée autour de deux fils rouges sur la magie et la planète Mars <https://spc.web.ac-grenoble.fr/2nde-generale-et-technologique/fils-rouges-au-lycee>
- sur l'esprit critique et l'épistémologie des sciences <https://spc.web.ac-grenoble.fr/stages/stage-esprit-critique-epistemologie-des-sciences>
- sur les mesures et incertitudes <https://spc.web.ac-grenoble.fr/stages/stage-mesures-et-incertitudes>
- sur des projets issus des heures numériques de cette année <https://spc.web.ac-grenoble.fr/heures-numeriques-article>

## Promotion des sciences

- **Année de la Physique**

L'année scolaire 2023-2024 sera l'année de la Physique. Après le succès des années de la chimie, des mathématiques et de la biologie, le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, le CEA, le CNRS, France Universités, et la Société Française de Physique (SFP) souhaitent mettre en lumière la physique pour renforcer la sensibilité des jeunes, et notamment des jeunes filles, envers cette discipline dans toutes ses dimensions et interfaces, et susciter leur intérêt pour celle-ci et les métiers qui la mobilisent.

De nombreux projets auront lieu au sein de notre Académie et nous vous tiendrons informés à ce sujet ; le site dédié est ici : <https://anneedelaphysique.cnrs.fr/>

- **Concours CGénial – édition 2024 :**

Il permet aux collégiens et aux lycéens de présenter tout projet didactique innovant relatif aux domaines scientifiques et techniques (mathématiques, physique, chimie, SVT, technologie, écologie, développement durable). Ce concours est organisé par « Sciences à l'École » en partenariat avec la fondation CGénial. Il a pour ambition de contribuer à la promotion de l'enseignement des sciences et des techniques et ainsi de susciter des vocations de scientifiques.

**Pour s'inscrire au concours académique collège comme lycée**, opérez directement en ligne sur le site internet de « Sciences à l'École » (<https://www.sciencesalecole.org/c-genial-college-inscriptions/>) à compter du 11 septembre 2023 et jusqu'au 12 novembre 2023 (premier tour).

Une confirmation d'inscription par courriel suivra dans la semaine vous permettant d'établir un contact avec les enseignantes référentes académiques, Mme Fanny Devois ([fanny.devois@ac-grenoble.fr](mailto:fanny.devois@ac-grenoble.fr)) et Mme Céline Prissimitzis ([Celine-Andrea-M.Prissimitzis@ac-grenoble.fr](mailto:Celine-Andrea-M.Prissimitzis@ac-grenoble.fr)).

Pour toute question relative à ce concours, vous pouvez contacter Myrtille GARDET.

- **Concours académique « Rallye Sciences »**

Ce concours est organisé tous les ans pour les classes de 3<sup>ème</sup> et 2<sup>nde</sup>. Depuis plusieurs années, plus de 100 classes de collèges et de lycées participent chaque année ; le thème choisi pour l'année 2023-2024 est : « La Science Olympique ». Un appel à candidature vous sera prochainement relayé par vos chefs d'établissement.

- **Olympiades de la chimie**

Ces Olympiades permettent de découvrir toutes les facettes de la chimie depuis le laboratoire jusqu'à l'industrie : conférences, travaux pratiques, métiers. Cette année encore, plus de 2000 lycéens de toutes les académies participeront aux 40<sup>ème</sup> Olympiades de la chimie. Il existe deux concours : un concours scientifique plutôt réservé aux terminales et un concours Parlons Chimie destiné aux lycéens. Une trentaine d'entre eux seront sélectionnés à l'épreuve nationale qui aura lieu au Lycée d'Arsonval à Saint Maur des Fossés. Pour le concours scientifique le thème choisi cette année est « **La chimie et le sport** ».

### **Les inscriptions se font jusqu'au 10 décembre 2023.**

Les professeurs intéressés, soit pour inscrire des élèves aux Olympiades, soit pour s'investir dans la préparation peuvent prendre directement contact avec le coordonnateur régional Yves GIMBERT : [yves.gimbert@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:yves.gimbert@univ-grenoble-alpes.fr).

Le concours « Parlons Chimie » consiste à mettre en œuvre une action de communication sur un sujet qui s'inscrit dans les problématiques de la chimie actuelle en lien avec une activité régionale, un sujet de société ou un métier de la chimie et ce pour un public défini. Ce concours est aussi une formidable occasion de travailler sur l'oral avec les élèves au sein d'une démarche de projet.

- **Olympiades de physique**

Chaque année, plusieurs équipes de lycéens de notre académie sont primées au concours régional ou national. Nous vous encourageons tous à inciter vos élèves à s'engager dans ce travail expérimental très formateur pour eux, le parcours pouvant se développer dans le cadre d'un atelier scientifique ou l'approfondissement du projet expérimental et numérique de la classe de première par exemple. Chaque équipe de deux à six élèves conçoit et

met en œuvre des expériences ou des dispositifs pour répondre à un questionnaire. Les élèves sont récompensés et l'ensemble se révèle également très valorisant pour vous-même et votre établissement. N'oubliez pas dans ce cadre la possibilité d'établir un partenariat avec l'université ou le monde de l'entreprise.

**Les inscriptions se font jusqu'au 18 octobre 2023 avec une finale interacadémique le 6 décembre 2023 Lyon.**

Pour toute question relative à ce concours, vous pouvez contacter Matthieu GREBER et Sandrine PIERRE.

- **Congrès national « Voyage au cœur de la matière » organisé par l'UdPPC**

Ce congrès est le temps fort annuel pour les professeurs de physique et de chimie, organisé chaque année par une section académique de l'UdPPC. Il est l'occasion d'échanges, de rencontres et de moments conviviaux entre enseignants du secondaire, du supérieur, chercheurs, personnels de laboratoire, étudiants, industriels, éditeurs et fournisseurs de matériel pédagogique.

Le prochain congrès se tiendra à Clermont-Ferrand **du 28 au 31 octobre 2023**.

Toutes les informations sont disponibles sur le site : <https://www.udppc.asso.fr/congres>

Vous pouvez obtenir un ordre de mission, sans frais, en vous inscrivant au dispositif sur iPAF : " 23A0080976 PC - CONGRES VOYAGE AU COEUR DE LA MATIERE "

L'inscription au dispositif et l'obtention de l'ordre de mission, sans frais, ne dispense pas de l'inscription et de la participation aux frais d'organisation des journées.

- **Concours Nuit de la Physique sur le thème Physique et Sport (SFP)**

Il s'agit en fait de trois concours : concours artistique, expérimental et littéraire, dont les règlements et explications sont disponibles sur le site :

<https://www.sfpnet.fr/concours-nuit-de-la-physique-sur-le-theme-physique-et-sport>

### **QHSSE en laboratoire :**

Dans le cadre de l'évaluation des risques dans les laboratoires, les salles de stockage et d'enseignement, nous attirons votre attention sur un certain nombre de points de vigilance :

- **Agents chimiques :**

Un certain nombre de substances chimiques utilisées dans l'enseignement des programmes de collèges et lycée présente un risque pour la santé et la sécurité à la fois des personnels mais aussi des élèves.

**Les produits CMR** (Cancérogènes Mutagènes et Reprotoxiques) doivent être substitués par d'autres produits conformément aux dispositions du code du travail. Des substituts sont régulièrement renseignés pour certaines substances CMR que vous pouvez consulter à cette adresse :

<https://bip.cnrs.fr/wp-content/uploads/2020/04/CMR-INRS.pdf>

Certains produits chimiques sont interdits d'usage dans les établissements scolaires (le benzène, le formol (formaldéhyde), le mercure...) et d'autres sont déconseillés (acide picrique, phénolphtaléine, dichromate de potassium...)

Pour les manipulations réalisées par des **élèves de moins de quinze ans, seuls les agents chimiques classés uniquement pour leurs propriétés dangereuses pour l'environnement et/ ou comburantes peuvent être utilisées** dans le respect des règles de sécurité.

- **Laboratoires et salles de stockages :**

#### **Stockage :**

Le stockage des produits et agents chimique doit se faire :

- Dans **des armoires de stockage ventilées dépendant du type de produits** et des indications fournies par les fiches de données de sécurité, de la quantité à stocker, de l'espace disponible dans le laboratoire.
- En **séparant les produits chimiques incompatibles**.

#### **Ventilation des locaux :**

Un laboratoire d'enseignement est un local à pollution spécifique et **doit posséder un dispositif de ventilation**

**générale et des dispositifs de ventilation localisés** (Sorbonne, hotte, armoire ventilée).

Une circulaire académique relative à la mise en place de mesures de prévention relatives aux risques chimiques et biologiques dans les laboratoires des établissements scolaires et disponible ici :

<https://spc.web.ac-grenoble.fr/sites/default/files/inline-images/wk5NtCC2dMYws7NtrOND3SXcofKM4dkCY04T4IKC3m6AzbnPWF.pdf>

Pour toute question relative aux installations et aux conditions de stockage, nous vous engageons à vous rapprocher de M. Sulwaski Arnaud, Inspecteur Santé Sécurité au Travail : [ce.isst@ac-grenoble.fr](mailto:ce.isst@ac-grenoble.fr)

### **Répartition des dossiers :**

<b>Coralie DERRADJ</b>	<b>Nathalie COLMONT</b>	<b>Myrtille GARDET</b>	<b>Matthieu GREBER</b>	<b>Sébastien STEINER</b>
Formation initiale	Formation	Mission Égalité Filles-	Suivi des BTS	Suivi Contractuels
Recrutement et	promotionnelle	Garçons	Suivi des CMQ	Suivi ATRF
formation des	(CAPES et	Correspondante	Certifications	Plan de formation
contractuels	agrégation	Académique Sciences et	CAPPEI – CAFFA	continue
Certification DNL	interne)	Technologie	Suivi ONC	Suivi NSI – SNT
(anglais, allemand,	Concours Rallye	Concours CGénial	Suivi ONP	Suivi Heures
espagnol)	Sciences	Suivi MPLS	Année de la	numériques - TraAM
Dossier SELO		Dispositifs Giant@school	Physique	Suivi DNB
Suivi ST2S		Année de la Physique	Suivi STL - STI2D	Suivi EDS PC-SI
		Suivi ECE		
		Suivi EDS PC		
		Valorisation Voie		
		Technologique		